

# BOKATOR

A.M.M n°	2230589
Composition	Aclonifène 600 g/l + Diflufenican 30 g/l
Formulation	Suspension Concentrée (SC)

Classement CLP : H317 - H351 - H400 - H410

Attention



Contient de la 1,2-benzisothiazol-3-one.

Agiter le produit dans son emballage avant utilisation.

Stocker le produit à une température inférieure à 40°C.

Délai de rentrée : 48h

Usages autorisés	Cultures	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal d'applications	Stades d'application	DAR	ZNT aquatique	Mention abeilles
Pomme de terre*désherbage	Pomme de terre	1,9 L/ha	1/an	Jusqu'au stade BBCH09	F (Application jusqu'au stade BBCH09)	50 m (dont DVP 20m)	Non concerné

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau.

SPe3 : Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

SPe8 : Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs.

Respect des limites maximales de résidus (LMR) : Afin d'éviter la présence de résidus de diflufenican dans les cultures suivantes, ne pas implanter de cultures moins de 120 jours après traitement.

Protection des personnes présentes et des résidents (au sens du règlement (UE) N°284/2013) :

Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et :

- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ;
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

**L'utilisation de BOKATOR sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certis Belchim BV décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.**

Mise à jour 11/09/2024